



DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 mars 2025 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement de Saint Denis de Pile (8, route de la Pinière – 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 05/03/2025

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Fronsadais				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur VALEIX	É	Monsieur FAVRE	P	Monsieur BROUDICHOUX	P	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GARANTO	P	Madame EYHERAMONNO		Monsieur GOMBEAU	P	Monsieur BRINGART	
Monsieur BARBE	P	Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE	P	Monsieur CANUEL	
Monsieur BEC	P	Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	É	Monsieur FOURREAU	
Madame REGIS	P	Monsieur MURAT		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE	É	Monsieur BERNARD	
Monsieur ABANADES	É	Madame BLANCHETON		Monsieur RIVEAU	É	Monsieur RAYMOND	
Monsieur BATTISTON	P	Monsieur DURAND-TEYSSIER		Monsieur VERRAT		Monsieur OVIDE	
Madame CONTE-JAUBERT	É	Monsieur GACHARD		Monsieur JOUBERT	P	Monsieur SOULIGNAC	
Madame LEMOINE	P	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE		Monsieur CAVALEIRO	
Madame FONTENEAU	P	Monsieur GUILHEM		CDC du Pays de St Aulaye			
Madame GANTCH	É	Monsieur HUCHET		Monsieur HOFFNER	P	Monsieur GENDREAU	
Madame HOPER	É	Madame LECOULEUX		Monsieur SAUTREAU	É	Monsieur VIAUD	
Madame KRIER	É	Madame NABET-GIRARD		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur LE GAL	P	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	P	Monsieur BERNARD	
Monsieur MARTINET	É	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	P	Monsieur GRIMARD	
Monsieur RESENDE	P	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD	P	Monsieur LOPEZ	
Monsieur VACHER	P	Madame WARSMANN		Madame DIETERICH	É	Monsieur DUPONT	
CDC du Grand Cubzaguais				Madame LEGAI		Monsieur LESCA	
Monsieur GUINAUDIE	P	Monsieur BAQUE		Monsieur RENARD	P	Madame RUBIO	
Monsieur MIEYEVILLE	P	Madame CLEDAT		CDC de Blaye			
Madame PEROU	P	Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	P	Monsieur DUBEAU	
Monsieur GARD	P	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	P	Madame MERCHADOU	
Monsieur JOLY	P	Madame LEVREAU		Madame GADRAT	É	Monsieur BELIS	

Monsieur POTIER	P	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS	É	Madame DELAUGE	
Monsieur BLANC	P	Monsieur BERARD		Monsieur BERNARD	P	Monsieur VIGNON	
				Madame POIRIER	P	Monsieur GAYRARD	P
Titulaires		Suppléants		P = présentiel V = visioconférence É = excusé			
CDC Isle Double Landais							
Monsieur ELIZABETH		Madame DUCOS					
Monsieur PARROT		Madame CHEVREUL					

Secrétaire de séance : Michel VACHER

Excusés représentés par un(e) délégué(e) suppléant(e) conformément à l'article 5.2 des statuts et article 9 du règlement intérieur du Smicval :

Monsieur Guillaume VALEIX, Délégué titulaire de la CDC du Fronsadais, représenté par Monsieur Jean-Christian FAVRE, Délégué suppléant de la CDC du Fronsadais.

Monsieur Julien BEDIS, Délégué titulaire de la CDC de Blaye, représenté par Monsieur Hervé GAYRARD, Délégué suppléant de la CDC de Blaye.

Excusés ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Madame Carole GADRAT, Déléguée titulaire de la CDC de Blaye, donne procuration à Monsieur Jean-Louis BERNARD, Délégué titulaire de la CDC de Blaye,

Monsieur Jean-Claude ABANADES, Vice-Président et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Monsieur Jean-Pierre DUEZ, Vice-Président et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Mireille CONTE JOUBERT, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Monsieur Armand BATTISTON, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Chantal GANTCH, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Monsieur Michel VACHER, Vice-Président et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Gabi HOPER, Vice-Présidente et Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Madame Fabienne FONTENEAU, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Fabienne KRIER, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Monsieur David RESENDE, Vice-Président et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Pierre-Jean MARTINET, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Madame Laurence PEROU, Vice-Présidente et Déléguée titulaire de la CDC du Grand CUBZAGUAIS,

Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Délégué titulaire de la CDC du Pays de Saint Aulaye, donne procuration à Monsieur Antoine GARANTO, Vice-Président et Délégué titulaire de la CDC du Fronsadais,

Monsieur Jean-Marie DESPRES, Délégué titulaire de la CDC du Grand St Emilionnais, donne procuration à Monsieur Alain VALLADE, Délégué titulaire de la CDC du Grand St Emilionnais,

Madame Jodie DIETERICH, Déléguée titulaire de la CDC Lattitude Nord Gironde, donne procuration à Monsieur Eric HAPPERT, Délégué titulaire de la CDC Lattitude Nord Gironde,

Madame Jean-Jacques LAISNE, Délégué titulaire de la CDC de l'Estuaire, donne procuration à Monsieur Jean-Philippe LEGAL, Vice-Président et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Monsieur Pascal RIVEAU, Délégué titulaire de la CDC de l'Estuaire, donne procuration à Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président et Délégué titulaire de la CDC du Grand Cubzaguais.

Invités excusés :

Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du Smicval,

Madame Corinne TREBOUTTE, remplaçante par intérim de monsieur PATIES, Trésorier de
Coutras,

Monsieur DOLIGEZ Sous-préfet de Libourne.

Sur les 49 Délégués qui composent le Comité Syndical du Smicval du Libournais – Haute Gironde,
lors du Comité syndical du 11 mars 2025, 32 d'entre eux étaient présents ou représentés par un(e)
suppléant(e).

DELIBERATION N°2025-07

Objet : Compte administratif : budget principal

Rapporteur : Jean-Pierre DUEZ

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette délibération, il a été recensé :

Nombre de membres en exercice	49
Nombre de membre présents	31
	Etant précisé que le Président, Monsieur Sylvain GUINAUDIE, n'a pas participé au vote
Nombre de procurations	11
Nombre de votants	42

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5721-4, L2121-31, L2121-14, et L 1612-12.

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n+1 sur l'exécution de la comptabilité tenue par Monsieur le Président.

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le comité syndical examine et débat du compte administratif qu'il soumet au vote, mais il doit se retirer au moment du vote.

Considérant que le compte de gestion fait ressortir une exécution identique d'écritures avec le compte administratif.

Considérant les précisions ci-dessous sur les résultats 2024 :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	45 124 898,69 €
Recettes de fonctionnement	48 269 172,04 €
Résultat de l'exercice	3 144 273,35 €

Excédent antérieur reporté (c/002)	3 396 620,71 €
Résultat comptable cumulé	6 540 894,06 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	21 141 261,10 €
Recettes d'investissement	19 155 266,18 €
Résultats de l'exercice	-1 985 994,92 €

Excédent antérieur reporté (c/001)	-1 605 353,72 €
Résultat comptable cumulé (c/001)	-3 591 348,64 €

Restes à réaliser en dépenses 1 668 386,02 €

Restes à réaliser en recettes 2 209 451,00 €

Solde des restes à réaliser

541 064,98 €

Le besoin de financement est de 3 050 283,66€.

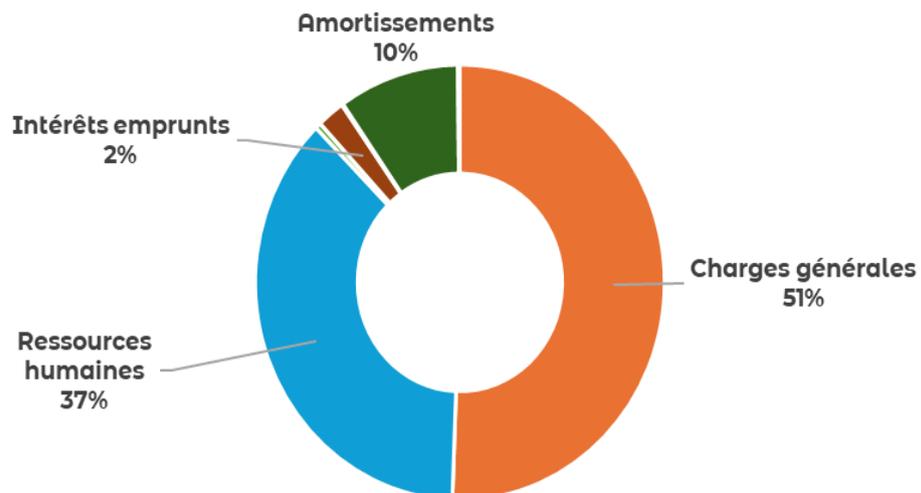
I - Le compte administratif du budget principal

A-La section de fonctionnement-les dépenses

1-Présentation par chapitre

Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Evolution CA 2024/ CA 2023	Taux de réalisation
011-charges à caractère général	23 389 268,75 €	23 863 855,00 €	22 827 457,61 €	-2,4%	95,7%
012-ressources humaines	15 038 225,03 €	16 462 005,00 €	16 693 005,00 €	11,0%	101,4 %
65-charges de gestion courante	167 146,05 €	1 836 604,00 €	202 833,80 €	21,4%	11,0%
66-intérêts de la dette	788 378,31 €	876 000,00 €	980 917,25 €	24,4%	112,0%
67-charges exceptionnelles	100 273,21 €	50 000,00 €	48 884,59 €	-51,2%	97,8%
68-provisions	44 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	59,1%	100,0 %
Sous-total dépenses réelles	39 527 291,35 €	43 158 464,00 €	40 823 098,25 €	3,3%	94,6%
042-opérations d'ordre	3 704 594,31 €	4 323 360,00 €	4 301 800,44 €	16,1%	99,5%
023-virement à la section d'investissement	0,00 €	3 505 104,00 €			0,0%
Total dépenses	43 231 885,66 €	50 986 928,00 €	45 124 898,69 €	4,4%	88,5%

Répartition des dépenses de fonctionnement - CA 2024



2-Commentaires et analyses

Considérant que le budget exécuté en 2024 s'élève à 45.1M€ en fonctionnement et augmente de +3.2% (+1.9M€) par rapport à 2023. Le niveau d'exécution du budget s'améliore et atteint 89%, 98% pour les seules dépenses réelles.

Considérant que malgré des hausses de coûts subies sur certains postes de dépenses, et un contexte économique qui reste instable, l'augmentation des dépenses de fonctionnement, soutenue ces dernières années, ralentit nettement en 2024 (pour rappel : +13.6%, soit +5.2M€ entre 2022 et 2023). C'est le résultat d'une inflation qui se stabilise, mais aussi et surtout, des effets de la mise en œuvre de NéoSmicval. Ainsi, quand les charges générales (chapitre 011 – 50% du budget) augmentaient de +3.3M€ entre 2022 et 2023, elles diminuent de -0.5M€ entre 2023 et 2024. Le tassement des dépenses se confirme.

Deux principaux postes concentrent près de 90% des dépenses exécutées :

- les charges à caractère général : 51 %
- les charges de personnel : 37%

Considérant que les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent ainsi à 22 827 457,61€. Elles diminuent de -0.5M€ (-2.4%), principalement sous l'effet des coûts de collecte et de traitement (en prestation de service) qui se réduisent de -1.3M€ (-8.7%) par rapport à 2023, malgré la hausse de la TGAP qui s'est poursuivie en 2024. Il en résulte des dépenses d'enfouissement en baisse alors même qu'il a fallu compenser une augmentation mécanique de +0.4M€ liés au coût à la tonne de l'enfouissement en hausse. La réduction des tonnages visée par NéoSmicval produit les effets attendus en termes de baisse des coûts. Ainsi, les coûts évités d'enfouissement sont au-delà des prévisions budgétaires et s'établissent -0.7M€ en 2024.

Considérant que les réductions de coûts ainsi opérées ont permis d'absorber l'impact des hausses subies sur plusieurs postes de charges à caractère général. Les prix restent, en effet, globalement à un niveau élevé qui se répercute sur l'ensemble de nos dépenses. Sont plus particulièrement concernées les assurances (+0.12M€). Comme de nombreuses collectivités, le SMICVAL fait face à une augmentation significative des primes d'assurance (dommage aux biens notamment) depuis plusieurs années : +75% entre 2021 et 2024 (+0.3M€).

Considérant que les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 16 693 005€ en 2024 soit +11% (+1,6M€) par rapport au réalisé 2023, au lieu de 9% prévus au budget. Pour rappel, la prévision initiale a été revue à la hausse de +231k€ (1.4% du chapitre) afin d'intégrer l'impact des pannes de la benne robotisée, les aléas de mouvement de personnel (tuilage notamment), l'intégration du personnel COVED et la mise en place de renfort sur l'accompagnement du territoire. Il convient également de noter que la progression des dépenses de personnel s'explique pour 345k€ (dont 262k€ anticipés au BP) par des augmentations subies : le GVT, des revalorisations réglementaires (cotisation retraite, point d'indice, participation employeur).

Considérant que le budget de personnel exécuté en 2024 s'inscrit dans le contexte de transition et de poursuite de déploiement du projet Impact. Il a permis la coexistence de deux modèles de collecte, la bascule de collaborateurs vers de nouveaux métiers et l'accompagnement du territoire dans les transformations de l'offre de service grâce à des équipes de conseillers spécifiques à cette période de transition.

Ainsi, les dépenses de personnel correspondant à la transition représentent 6% du réalisé 2024, les nouveaux métiers 8%.

Considérant que les autres charges de gestion courante (chapitre 65 – Subventions ZU, admissions en non-valeur et indemnités des élus) s'élèvent à 202 833,8€, soit 0.4% des dépenses.

Considérant que les charges financières (chapitre 66) s'élèvent à 980 917,25 Elles représentent 2,2 % des dépenses totales de fonctionnement et augmentent de 24,4% par rapport à 2023, soit +0,2 M€ en raison des nouveaux emprunts mobilisés dans l'année pour 12M€.

Le capital restant dû au 31/12/24 est de 40,8M€ et augmente donc de 8,8€ par rapport à 2023.

Considérant que *les charges exceptionnelles (chapitre 67-annulation de titres sur exercice antérieur)* s'élèvent à 48 884,59€. (0.1% des dépenses totales de fonctionnement). Elles baissent fortement par rapport à 2023 qui avait été marquée par des opérations de régularisation exceptionnelles.

Considérant que *les opérations d'ordre (chapitre 042-amortissements des immobilisations)* s'élèvent à 4 301 800,44€. Elles représentent 9,5% des dépenses de fonctionnement et progressent de +597 206€. Les investissements réalisés en 2023, première année de montée en puissance du déploiement, donnent lieu à la comptabilisation de dotations aux amortissements sur l'année pleine ; s'ajoutent à cela les investissements de l'année 2024, élevés également en lien avec le rythme de déploiement, amortis au pro rata temporis. Pour rappel, l'instruction comptable M57, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2024, impose ce principe.

B- La section de fonctionnement-les recettes

1-Présentation par chapitre

Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Evolution CA 2024/ CA 2023	Taux de réalisation
013-atténuation de charges	35 056,09 €	71 500,00 €	78 651,27 €	124%	110%
70-produits des services	6 869 553,28 €	6 770 011,00 €	6 733 879,32 €	-2%	99%
74-impôts et taxes	34 010 218,00 €	36 731 523,00 €	36 731 523,00 €	8%	100%
74-dotations et participations	2 329 980,92 €	2 997 861,00 €	3 907 290,29 €	68%	130%
75-autres recettes de gestion courante	989,98 €	409 803,00 €	236 878,79 €		
76-produits financiers	0,00 €				
77-produits exceptionnels	379 088,03 €	3 360,00 €	3 415,06 €	-99%	102%
Sous-total recettes réelles	43 624 886,30 €	46 984 058,00 €	47 691 637,73 €	9%	102%
042-opérations d'ordre	252 922,95 €	606 250,00 €	577 534,31 €	128%	95%
002-excédent reporté	0,00 €	3 396 620,00 €			0%
Total recettes	43 877 809,25 €	50 986 928,00 €	48 269 172,04 €	10%	95%

2-Commentaires et analyses

Considérant que *les recettes de fonctionnement* s'élèvent en 2024 à 48 268 171,04€ et progressent de 10% (+4,4M€) par rapport à 2023, dynamisées par des soutiens et subventions en hausse et des cours des matériaux plus favorables. Le niveau de réalisation s'est nettement amélioré pour s'établir à 101%.

Les soutiens (aux emballages, provenant principalement de CITEO) ont augmenté significativement en lien avec les tonnages en hausse en 2024. Le changement de comportement des usagers amené par le déploiement de la nouvelle collecte se traduit par un meilleur geste de tri et des soutiens en hausse.

Le poids de le TEOM dans les recettes 2024 reste stable à 77% (78% en 2023).

C-La section d'investissement

Considérant que *les dépenses d'investissement* s'élèvent à 22 809 647,12€ et ont plus que doublé entre 2023 et 2024 (124%).

Considérant que la mise en œuvre du projet NéoSmicval se traduit par des dépenses d'équipement en nette hausse (18 628 397€, soit 80% des investissements), 2024 étant identifié comme le pic d'investissement lié au déploiement.

L'amortissement du capital de la dette (3 246 824,66€) et les opérations d'ordre (871 250€) expliquent le reste des dépenses d'investissement.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement s'améliore significativement pour s'établir à 72%, 78% en intégrant les restes à réaliser. Pour rappel, l'année 2023 avait subi des décalages dans l'année de certains investissements, en lien avec l'avancée du déploiement, et des retards de livraison.

Considérant qu'en cohérence avec le déploiement de NéoSmicval, l'effort d'investissement en 2024 s'est porté sur le matériel de précollecte et les composteurs (32%), l'acquisition et l'entretien du matériel roulant (32%), le développement numérique matériel/logiciel (14%), les Smicval Market et pôles recyclages (13%). La part d'investissement consacrée à la transition et les projets est de 77%.

Considérant que les recettes d'investissement s'élèvent à 19 255 166,18€ et proviennent pour 63% de l'emprunt (12 000 000€), suivi des amortissements à 22,5% (4 301 800,44€) et du FCTVA (2%, 417 437,40€).

Synthèse

Considérant que pour cette deuxième année de mise en œuvre du projet impact, les objectifs budgétaires affichés dans le ROB avaient pour ambition de concilier enjeux d'équilibre, de transition et d'accompagnement vers une politique Zero Waste. Bien que l'année 2024 ait été abordée avec moins d'incertitudes qu'en 2023, le contexte n'en restait pas moins défavorable, avec des augmentations de coûts toujours d'actualité, encourageant la poursuite des actions enclenchées par NéoSmicval. Le BP 2024 avait donc été construit sur des hypothèses ambitieuses afin de garder le cap engagé, contenir la hausse des coûts, et préserver la bonne santé financière du syndicat et le financement de l'avenir.

Considérant qu'en 2024, le SMICVAL maintient sa bonne santé financière en affichant des objectifs d'épargne et d'endettement meilleurs que ceux fixés dans le ROB. L'excédent dégagé s'est sensiblement amélioré grâce à un tassement des dépenses de fonctionnement qui permet d'entrevoir l'inversement du redouté effet ciseau (augmentation des dépenses plus rapidement que les recettes) déjà perceptible ces dernières années et inévitable dans le scénario du « laisser-faire ». Les marges de manœuvre nécessaires au financement des investissements de l'année et de l'avenir ont été dégagées, et le niveau d'endettement du syndicat reste satisfaisant.

A retenir :

- Des dépenses réelles de fonctionnement dont la hausse ralentit nettement (+3,2% contre +13% en 2023) grâce à une conjoncture plus favorable et la baisse des tonnages.
- Des recettes réelles en hausse (+9%) en fonctionnement, dynamisées par les reventes de matériaux (cours favorables) et des soutiens sur la filière emballage en forte augmentation.
- Un taux d'épargne brute : 14,4% > objectif de 8%
- Une dette fin 2024 : 40,8M€
- Une capacité de désendettement : 5,9 ans
- Une augmentation des dépenses d'investissement d'équipement (+124%)

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir adopter le Compte Administratif 2024.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Comité syndical, à la majorité des Membres présents :

Pour	30
Contre	5
Abstentions	7

Décide :

Article 1 :

D'approuver le Compte Administratif dressé pour 2024 dans les conditions énumérées ci-dessus.

Article 2 :

Le Président, et la Directrice sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents en découlant.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 11 mars 2025

Publié le :

Le Président,
Sylvain GUINAUDIE

Le Secrétaire de séance,
Michel VACHER

Annexe n°3 :

Vue d'ensemble du compte administratif

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	45 124 898,69	G	48 269 172,04
	Section d'investissement	B	21 141 261,10	H	19 155 266,18

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	3 396 620,71
	Report en section d'investissement (001)	D	1 605 353,72	J	0,00

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	67 871 513,51	= G + H + I + J	70 821 058,93
---	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	45 124 898,69	= G + I + K	51 665 792,75
	Section d'investissement	= B + D + F	22 746 614,82	= H + J + L	19 155 266,18
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	67 871 513,51	= G + H + I + J + K + L	70 821 058,93

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		163 056,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		12 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	656 795,52	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	84 931,13	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	13 100 191,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	3 124 855,09	0,00
Total des réalisations d'équipement		16 966 772,92	12 163 056,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	13 237,63	417 437,40
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 246 824,66	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		3 260 062,29	417 437,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 20 226 835,21	II 12 580 493,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	577 534,31	4 301 800,44
041	Opérations patrimoniales (8)	336 891,58	337 467,97
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 914 425,89	IV 4 639 268,41

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	21 141 261,10	II + IV	17 219 761,81
--------------	---------	----------------------	---------	----------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	1 605 353,72	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 935 504,37

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	22 746 614,82	II + IV + VI + VII	19 155 266,18
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-3 591 348,64		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	22 827 457,61	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	6 733 879,32
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	16 693 005,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	202 833,80	74 Dotations et participations (1)	40 638 813,29
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	236 878,79
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	78 651,27
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	39 723 296,41	Total recettes de gestion des services	47 688 222,67
66 Charges financières	980 917,25	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	48 884,59	77 Produits spécifiques (1)	3 415,06
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	70 000,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 40 823 098,25	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 47 691 637,73

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	4 301 800,44	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	577 534,31
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 4 301 800,44	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 577 534,31

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	45 124 898,69	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	48 269 172,04
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	3 396 620,71

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	45 124 898,69	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	51 665 792,75
---	--------------------	----------------------	---	---------------------	----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	6 540 894,06				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 237,63	0,00	13 237,63
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	84 329,82	84 329,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 246 824,66	0,00	3 246 824,66
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	16 966 772,92		16 966 772,92
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	117 740,70	117 740,70
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	639 971,44	639 971,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	72 383,93	72 383,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		20 226 835,21	914 425,89	21 141 261,10

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

1 605 353,72

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	22 827 457,61		22 827 457,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	16 693 005,00		16 693 005,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	202 833,80	0,00	202 833,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	980 917,25	0,00	980 917,25
67	Charges spécifiques (9)	48 884,59	3 360,00	52 244,59
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	70 000,00	4 298 440,44	4 368 440,44
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		40 823 098,25	4 301 800,44	45 124 898,69

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	417 437,40	0,00	417 437,40
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	163 056,00	0,00	163 056,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		3 360,00	3 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	264 507,65	264 507,65
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	72 960,32	72 960,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 298 440,44	4 298 440,44
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		12 580 493,40	4 639 268,41	17 219 761,81

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 935 504,37
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	78 651,27		78 651,27
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 733 879,32		6 733 879,32
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		493 204,49	493 204,49
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	40 638 813,29		40 638 813,29
75	Autres produits de gestion courante (8)	236 878,79	0,00	236 878,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	3 415,06	84 329,82	87 744,88
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		47 691 637,73	577 534,31	48 269 172,04

Pour information R002 Résultat positif reporté	3 396 620,71
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.